



# MAIRIE de MARSEILLE EN BEAUVAISIS

79 rue du Général Leclerc – 60690 Marseille en Beauvaisis

☎ : 03 44 46 20 11

E-Mail: mairie@marseille-beauvaisis.fr

Département de l'Oise  
Arrondissement de Beauvais  
Canton de Grandvilliers

**ARRÊTÉ N°2025\_058\_ADS**

## TAXI DELEENS - EMPLACEMENT N°2 – AVENANT N°7 A L'ARRÊTÉ INTERCOMMUNAL PORTANT AUTORISATION DE MISE EN CIRCULATION D'UN VÉHICULE "TAXI"

Le Maire,

Vu l'arrêté du 9 mars 2009 portant autorisation de mise en circulation d'un véhicule « TAXI » au profit de Monsieur Eric DELEENS ;

Vu l'avenant n°1 du 19/02/2010 déclarant le changement du véhicule TAXI de Monsieur Eric DELLENS ;  
Vu l'avenant n°2 du 17/12/2013 déclarant le changement du véhicule TAXI de Monsieur Eric DELLENS ;  
Vu l'avenant n°3 du 16/12/2015 déclarant le changement du véhicule TAXI de Monsieur Eric DELLENS ;  
Vu l'avenant n°4 du 03/05/2018 déclarant le changement du véhicule TAXI de Monsieur Eric DELLENS ;  
Vu l'avenant n°5 du 18/05/2022 déclarant le changement du véhicule TAXI de Monsieur Eric DELLENS ;  
Vu l'avenant n°6 du 31/07/2024 déclarant le changement de forme juridique de l'entreprise TAXI DELEENS ;

Vu la demande du 16/06/2025 de Monsieur Eric DELEENS déclarant un changement de véhicule ;

Vu la demande du 16/06/2025 de Monsieur Eric DELEENS déclarant la mise en location gérance de son fonds d'activité d'exploitant de taxi ;

### ARRÊTE

**Article 1er** : A compter du 23/05/2025 (date du certificat d'immatriculation), le véhicule « taxi » est désormais un véhicule de type VOLSKWAGEN SHARAN immatriculé sous le numéro d'immatriculation **EM-599-MJ**.

**Article 2** : Par acte sous seing privé en date du 15/06/2025, Monsieur Eric DELEENS donne à titre de location-gérance son fonds d'activité d'exploitant de taxi pour une durée d'un an à :

- Raison sociale : SARL TAXI 4U
- Gérant : Monsieur Monir EL GHAMMOUZI SERHOUAL
- Siège social : 15 avenue Jean Moulin 60000 BEAUVAIS
- Immatriculation : RCS de Beauvais n° 945 134 344

**Article 3** : Les éléments d'exploitation du fonds d'activité d'exploitant de taxi sont :

- Le bénéfice de l'autorisation de stationnement taxi n°2 délivrée par la Mairie de Marseille en Beauvais dont le loueur est titulaire.
- Le véhicule équipé taxi VOLSKWAGEN SHARAN immatriculé EM-599-MJ

**Article 4** : Le présent arrêté sera publié conformément à la législation en vigueur dans la commune de Marseille en Beauvaisis.


**Ampliation du présent document adressé à :**

Gendarmerie de l'Oise  
Gendarmerie de Marseille en Beauvaisis  
SAS TAXI DELEENS  
SARL TAXI 4 U  
Préfecture de l'Oise.

Marseille en Beauvaisis,

Le 30/06/2025

Le Maire,

  
Isabelle DUBUT

